Aménagement d'une ferme photovoltaïque - Savane Aubanèle, Kourou -

Notice paysagère





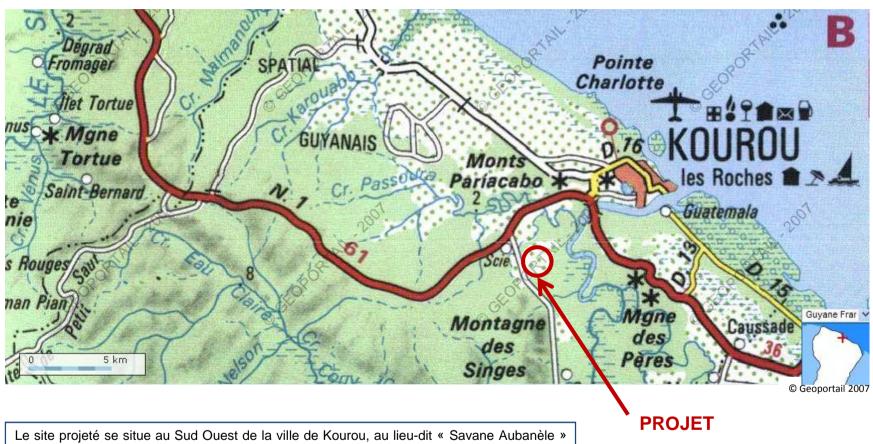
Sommaire

•	Localisation du projet	Р3
•	Reportage photographique	P6
•	Exemples de centrales photovoltaïques de plain champ	P8
•	Présentation technique du projet	P10
•	Intégration paysagère du projet	P13





Localisation du projet



Le site projeté se situe au Sud Ouest de la ville de Kourou, au lieu-dit « Savane Aubanèle : dans une zone de savane non exploitée.

Ce paysage de savane herbacée est représentatif des paysages de la bande littorale de Guyane.





Localisation du projet

RN 1 Kourou - Saint-Laurent du Maroni fréquentée. de savane et de forêt. Projet de ferme photovoltaïque Savane Aubanèle Guyane Frar © Geoportail 2007

Ville de Kourou

Le site se situe dans une zone peu peuplée et peu

Il est entouré de quelques habitations à l'Ouest, la plus proche se situant à 300m de la limite du site. Au Nord, au Sud et à l'Est, il est bordé





Localisation du projet

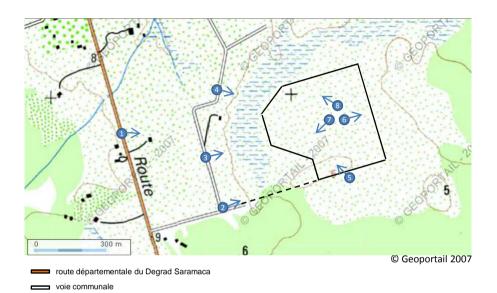
RN 1 Ville de Kourou Kourou - Saint-Laurent du Maroni O 1:40000 ⊙ © Geoportail 2007

Projet de ferme photovoltaïque Savane Aubanèle





Reportage photographique









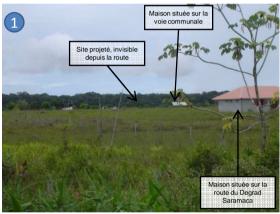


Photo 1 : Le terrain situé entre la route du Degrad Saramaca et la piste communale forme un bourrelet surélevé, masquant souvent le terrain pour l'usager routier.





Reportage photographique









Vue de la parcelle dans son état actuel.

Le site projeté est composé d'une parcelle de savane herbacée, paysage typique de la bande côtière guyanaise.

Une étude de la faune et de la flore est en cours ; elle permettra de déterminer si des espèces remarquables sont présentes sur le site.





Exemples de centrales photovoltaïques de plain champ



Des moutons pourront être utilisés pour éviter un développement trop encombrant de la végétation sous les panneaux.





Centrales photovoltaïques réalisées avec des modules First Solar (1/2)





Exemples de centrales photovoltaïques de plain champ





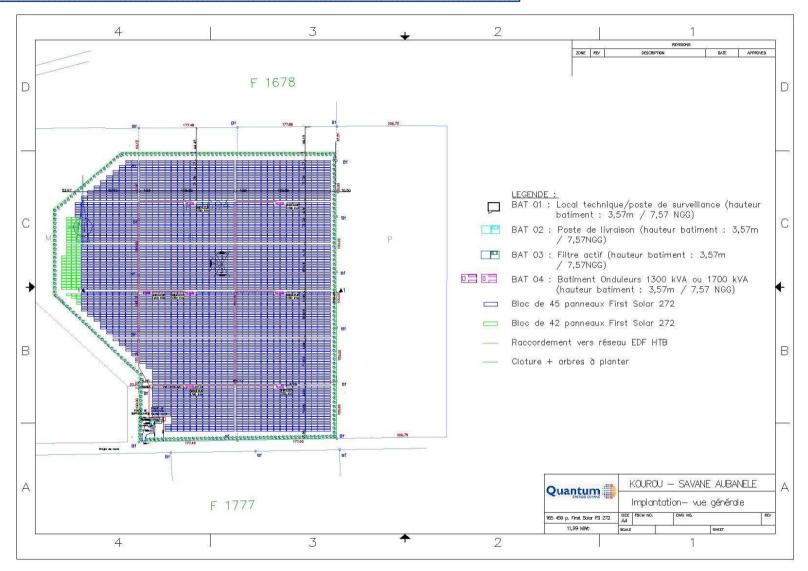


Centrales photovoltaïques réalisées avec des modules First Solar (2/2)





Présentation technique du projet

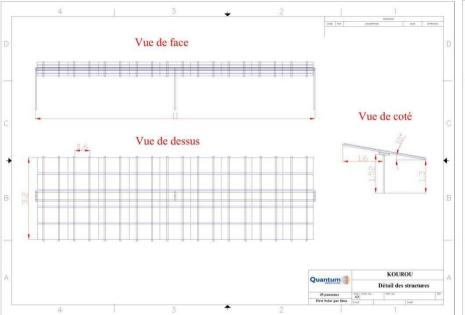


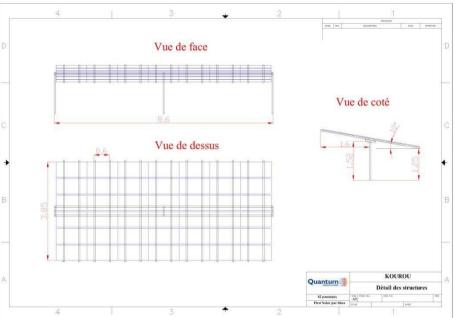
Plan du projet de ferme photovoltaïque Savane Aubanèle





Présentation technique du projet







Les 165 459 panneaux sont disposés en « tables » de 45 et 42 panneaux.

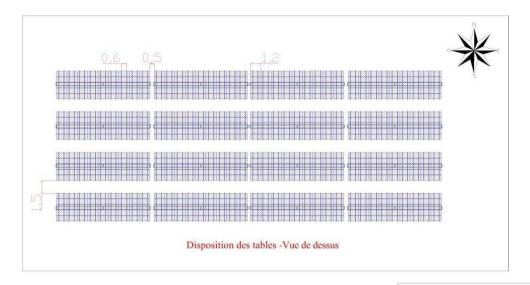
Ces tables sont fixées au sol grâce à des pieds, directement enfoncés dans le sol, sans réalisation de massifs bétonnés. A une latitude proche de l'équateur comme en Guyane, les

modules sont inclinés de 5 à 10°.



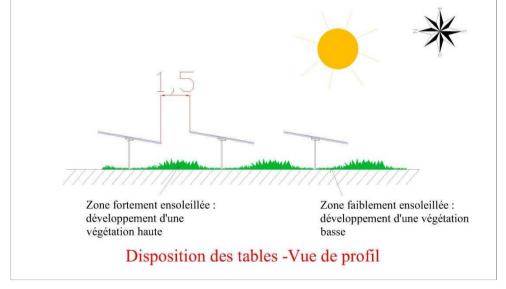


Présentation technique du projet



Les tables de modules sont espacées de 50 cm sur une même rangée.

Les rangées sont distantes de 1,5 m les unes des autres.







Intégration paysagère

Le site n'est pas visible de la RN1, ni de la route départementale du Degrad Saramaca.

La topographie particulièrement plate du secteur limite la visibilité du site depuis des points hauts.

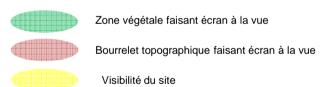
Les seuls zones de visibilité du projet sont situées au Nord (zone de savane herbacée) et à l'Ouest du site (piste communale).

La savane herbacée située au Nord est une zone naturelle non exploitée, qui ne dispose pas de voies d'accès et n'accueille pas d'usagers. Seuls d'éventuels chasseurs susceptibles de fréquenter cette zone pourraient avoir une visibilité sur le projet.

La voie communale située à l'Ouest est fréquentée par les occupants des habitations qui s'y trouvent. Ces habitations étant en nombre très restreint (5 habitations au maximum), on peut estimer que le nombre d'usagers de la voie communale est faible.

Ainsi, les usagers pouvant être exposés à l'impact visuel du projet sont peu nombreux. Il s'agit des usagers de la voie communale située à l'Ouest du site et d'éventuels chasseurs exploitant la savane herbacée au Nord du site.

Légende







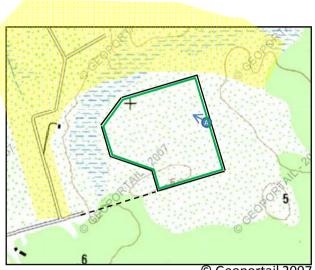


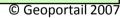
Intégration paysagère

Afin de limiter l'impact visuel du projet pour les usagers identifiés, une haie végétale de moyenne futaie sera plantée sur toute la périphérie du projet.

Les végétaux retenus présenteront une hauteur suffisante pour masquer les équipements photovoltaïques (1,90 m au point le plus haut), ainsi que les locaux techniques (3,84 m en sommet de toiture). Ils seront choisis en cohérence avec les essences présentes à proximité du site.

Ces mesures permettent d'estimer avec une assurance raisonnable que l'impact visuel du projet sera très limité.





Légende



Visibilité du site

Limite du projet (clôture)

Mise en place d'une barrière végétale pour limiter l'impact visuel



Crédit photo: GINGER ENVIRONNEMENT & INFRASTRUCTURES



